

États financiers de

VISION MONDIALE CANADA

Exercice clos le 30 septembre 2022

VISION MONDIALE CANADA

Table des matières

	Page
• Rapport des auditeurs indépendants	
• États financiers de Vision Mondiale Canada	
• État de la situation financière	1
• État des résultats	2
• État de l'évolution de l'actif net	3
• État des flux de trésorerie	4
• Notes afférentes aux états financiers	5 - 19



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, bureau 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de Vision Mondiale Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Vision Mondiale Canada (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 30 septembre 2022;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 septembre 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.



Page 2

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



Page 4

- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 6 décembre 2022

VISION MONDIALE CANADA

État de la situation financière

Au 30 septembre 2022, avec informations comparatives pour 2021

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	44 891 969 \$	46 486 226 \$
Placements à court terme (note 2)	10 004 315	35 995
Débiteurs	2 869 642	2 823 347
Charges payées d'avance	1 729 616	1 894 770
Effets à recevoir (notes 4 et 9)	500 000	495 000
	<u>59 995 542</u>	<u>51 735 338</u>
Placements (note 2)	3 904 405	4 063 181
Effets à recevoir (notes 4 et 9)	223 386	723 386
Immobilisations (note 5)	11 269 899	12 062 843
Immobilisations incorporelles (note 6)	10 534 536	6 324 113
	<u>85 927 768 \$</u>	<u>74 908 861 \$</u>

Passif et actif net

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	13 418 620 \$	9 137 797 \$
Sommes à verser à des organismes affiliés (note 9)	893 124	881 555
Apports reportés (note 10)	42 156 124	37 880 167
Effets à payer (note 4)	500 000	205 000
	<u>56 967 868</u>	<u>48 104 519</u>
Apports en capital reportés (note 11)	1 694 263	1 811 109
Effets à payer (note 4)	–	500 000
Actif net		
Investissement net dans les immobilisations et les immobilisations incorporelles (note 12)	20 110 172	16 575 847
Non affecté	4 689 988	5 468 208
Affecté à des fins de dotations	2 465 477	2 449 178
	<u>27 265 637</u>	<u>24 493 233</u>
Engagements (note 19)		
	<u>85 927 768 \$</u>	<u>74 908 861 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

La présidente du conseil,

Le trésorier du conseil,

VISION MONDIALE CANADA

État des résultats

Exercice clos le 30 septembre 2022, avec informations comparatives pour 2021

	2022	2021
Produits		
Promesses de dons (note 13)	181 573 983 \$	174 671 950 \$
Dons uniques (note 14)	47 248 661	51 595 016
Dons en nature (note 15)	144 857 395	140 951 120
Subventions (note 16)	64 030 271	71 884 822
Revenu de placement et autres produits (note 17)	1 034 284	1 728 865
	<u>438 744 594</u>	<u>440 831 773</u>
Charges		
Programmes		
Programmes de secours, de développement et de défenses internationaux	370 500 231	382 454 632
Programmes de sensibilisation et d'éducation du public	1 941 433	2 026 151
	<u>372 441 664</u>	<u>384 480 783</u>
Soutien		
Campagnes de financement	43 244 503	35 343 163
Administration		
Canada	16 150 322	15 516 600
International	4 152 000	4 212 000
	<u>20 302 322</u>	<u>19 728 600</u>
	<u>63 546 825</u>	<u>55 071 763</u>
	<u>435 988 489</u>	<u>439 552 546</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>2 756 105 \$</u>	<u>1 279 227 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

VISION MONDIALE CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 septembre 2022, avec informations comparatives pour 2021

				2022	2021
	Investissements nets dans les immobilisations et les immobilisations incorporelles (note 12)	Non affecté	Affecté à des fins de dotations	Total	Total
Actif net à l'ouverture de l'exercice	16 575 847 \$	5 468 208 \$	2 449 178 \$	24 493 233 \$	23 214 006 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 830 312)	4 586 417	–	2 756 105	1 279 227
Dotations	–	–	16 299	16 299	–
Investissement dans les immobilisations et les immobilisations incorporelles, montant net	5 364 637	(5 364 637)	–	–	–
Actif net à la clôture de l'exercice	20 110 172 \$	4 689 988 \$	2 465 477 \$	27 265 637 \$	24 493 233 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

VISION MONDIALE CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 septembre 2022, avec informations comparatives pour 2021

	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	2 756 105 \$	1 279 227 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles	1 947 908	1 931 401
Amortissement des apports en capital reportés	(116 846)	(116 846)
Gains à la vente d'immobilisations	(750)	(3 281)
Pertes non réalisées (gains non réalisés) sur les placements	441 557	(488 870)
Gains réalisés à la vente de placements	(66 775)	(62 498)
Réduction de valeur des effets à recevoir	–	1 618 838
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation		
Débiteurs	(46 295)	(749 766)
Charges payées d'avance	165 154	49 181
Créditeurs et charges à payer	4 280 823	(1 277 090)
Sommes à verser à des organismes affiliés	11 569	(26 882)
Apports reportés	4 275 957	(2 771 794)
	13 648 407	(618 380)
Activités de financement		
Remboursement des effets à payer	(205 000)	(290 000)
Dotations	16 299	–
	(188 701)	(290 000)
Activités d'investissement		
Ajouts d'effets à recevoir	–	(1 672 854)
Remboursement de billets à recevoir	495 000	140 000
Variation des placements, montant net	(216 006)	(83 284)
Produit net tiré de la vente d'immobilisations	750	3 281
Acquisition de placements à court terme	(9 968 320)	(35 995)
Acquisition d'immobilisations	(275 819)	(132 526)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(5 089 568)	(2 280 998)
	(15 053 963)	(4 062 376)
Diminution de la trésorerie	(1 594 257)	(4 970 756)
Trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	46 486 226	51 456 982
Trésorerie, à la clôture de l'exercice	44 891 969 \$	46 486 226 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 septembre 2022

Activités de l'organisme

Vision Mondiale Canada (l'« organisme ») est un organisme humanitaire chrétien de secours, de développement et de défense constitué en vertu des lois du Canada à titre de société sans but lucratif sans capital-actions. L'organisme est enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre d'œuvre de bienfaisance (numéro d'enregistrement 1193 04855 RR0001) et, par conséquent, est exempté de l'impôt sur le revenu, sous réserve du respect de certaines exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Inspiré par des valeurs chrétiennes, l'organisme œuvre auprès des personnes les plus vulnérables partout dans le monde, en particulier les enfants. L'organisme est au service de tous, sans égard à l'âge, à la religion, à l'origine ethnique ou au sexe, notamment.

L'organisme fait partie d'une affiliation internationale d'entités de Vision Mondiale (« VM ») qui mène ses activités dans environ 100 pays. Grâce à cette affiliation, l'organisme peut établir des liens avec les collectivités locales afin de subvenir à leurs besoins particuliers en vue de combattre la pauvreté et l'injustice et pour leur fournir les moyens de réaliser des changements durables à long terme. L'organisme effectue des versements de fonds à World Vision International (« WVI ») qui à son tour fournit un soutien en matière de coordination à l'ensemble des organismes de VM en facilitant la mise sur pied et le suivi des programmes à l'étranger afin de veiller à ce que les fonds et les biens fournis par tous ceux qui soutiennent l'organisme soient utilisés de manière à en faire profiter directement les personnes les plus vulnérables du monde, en particulier les enfants.

VisionFund International (« VFI ») est une société en propriété exclusive de WVI qui gère plusieurs programmes d'entreprise sociale avec de petites entreprises et des propriétaires dans l'ensemble des emplacements de WVI. L'organisme prête également des fonds à VFI pour que cette dernière fournisse une aide financière à des particuliers et à des collectivités dans les régions où WVI exerce des activités de développement international, ce qui leur permettra d'exploiter leur potentiel économique et de prospérer.

L'organisme reçoit l'appui de particuliers, d'entreprises et de gouvernements, tant au Canada qu'à l'échelle internationale. L'organisme reçoit des dons affectés et non affectés; tous les dons affectés sont examinés avant d'être acceptés, l'organisme étant désireux de s'assurer qu'ils soient cohérents avec sa mission, ses objectifs, ses valeurs et ses priorités.

L'organisme et VM sont assujettis à un éventail de contrôles internes et externes, y compris des audits menés par des organismes de réglementation, afin de s'assurer que les produits sont utilisés aux fins prévues.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2022

1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les principales méthodes comptables suivies dans le cadre de la préparation des états financiers sont résumées ci-après :

a) Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports. Les produits assortis de conditions précises quant à leur utilisation (les apports affectés) sont reportés jusqu'à ce que les conditions soient remplies. Les produits qui ne sont assortis d'aucune restriction quant à leur utilisation sont constatés lorsqu'ils sont reçus. L'utilisation des produits tirés des subventions accordées par des gouvernements est assujettie à une vérification par ces derniers.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode linéaire à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les dons en nature sont comptabilisés uniquement dans les cas où l'organisme est le bénéficiaire d'origine du don ou s'il œuvre en partenariat avec l'organisme qui est l'utilisateur final. Les dons en nature sont évalués à la juste valeur de marché. Les dons en nature multilatéraux sont comptabilisés à titre de produits au moment où l'organisme prend possession ou possession en droit des apports en biens. Les dons en nature des entreprises sont comptabilisés à titre de produits au moment où les biens sont expédiés à VM.

L'organisme est nommé bénéficiaire dans certains testaments. Dans certains cas, les legs comportent des accords de fiducie administrés par des tiers n'étant pas contrôlés par l'organisme. Les produits tirés de ces accords (intérêts ou capital) sont constatés au moment de leur réception.

Les dotations sont constatées à titre d'augmentations directes dans l'actif net. Elles doivent être conservées en permanence. Seul le produit gagné sur les dotations peut servir au soutien des activités de l'organisme.

Le revenu de placement, qui est constaté selon la comptabilité d'exercice, inclut les intérêts créditeurs, les dividendes, les gains réalisés à la vente de placements et les variations des gains (pertes) non réalisé(e)s sur les placements.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Bénévolat

Les services fournis par des bénévoles ne sont pas reflétés dans les états financiers ci-joints, car il n'existe aucune méthode objective permettant de mesurer la valeur de ces services. L'organisme a de nombreux bénévoles qui consacrent beaucoup de leur temps à l'organisme, bien que la plupart des activités de bénévolat ont été suspendues en 2021 et 2022 du fait de la pandémie.

c) Répartition des charges

L'organisme présente ses charges par fonction, selon qu'elles se rapportent aux activités liées aux programmes, notamment les programmes de secours, de développement et de défense internationaux et les programmes de sensibilisation et d'éducation du public, et aux activités liées au soutien, essentiellement les campagnes de financement et l'administration.

Les charges de chaque centre de coûts de l'organisme comprennent les charges liées au personnel, les charges au titre des services achetés, des matériaux, des locaux et d'autres charges. La plupart des centres de coûts se rapportent à un programme ou à une fonction de soutien principal. Les autres centres de coûts remplissent diverses fonctions ayant trait aux programmes, aux campagnes de financement et à l'administration. Dans ce cas, les charges sont réparties entre les programmes et les services de soutien en fonction de la proportion de temps consacré par le personnel entre les activités, bien que certaines charges directes ayant une activité claire et spécifique soient directement attribuées à l'activité visée. Les centres de coûts liés aux activités administratives pourraient être affectés aux activités des programmes, tandis que d'autres centres de coûts liés avant tout aux programmes pourraient, à l'inverse, être affectés à des activités de soutien. Les répartitions sont examinées tous les ans et elles sont mises à jour et appliquées prospectivement.

Les fonds remis à VM et à ses partenaires canadiens, ainsi que les autres charges engagées pour appuyer ces programmes, sont comptabilisés comme charges liées aux programmes, minorées des coûts connexes liés à l'administration internationale, lesquels sont présentés au poste Administration.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Instruments financiers

À moins d'indication contraire, les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale et au coût amorti par la suite.

L'organisme pourrait détenir des placements à court terme, des titres de capitaux propres, des obligations ou d'autres instruments à revenu fixe, ou instruments dérivés (note 2). Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale et chaque date de clôture. Les coûts de transaction liés à l'acquisition de placements sont pris en compte dans la juste valeur inscrite à l'état de la situation financière et les coûts de transaction liés à la vente de placements sont passés en charges au cours de l'exercice où ils sont engagés. Les variations de la juste valeur sont présentées à l'état des résultats comme des gains ou des pertes non réalisés.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indices de dépréciation. S'il existe un indice de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

e) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût et elles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, aux taux annuels suivants :

Bâtiment et améliorations	De 5 à 40 ans
Mobilier et agencements	De 3 à 10 ans
Systèmes informatiques	De 3 à 10 ans

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

f) Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût et elles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, aux taux suivants :

Logiciels	De 3 à 10 ans
-----------	---------------

g) Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsque les circonstances indiquent que les actifs ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou le potentiel de service associé à des actifs à long terme est inférieur à leur valeur comptable nette, les actifs à long terme, y compris les immobilisations et les immobilisations incorporelles, sont ramenés à leur juste valeur ou à leur coût de remplacement pour tenir compte des dépréciations partielles.

h) Conversion des devises

Les actifs et les passifs libellés en devises ont été convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les gains et les pertes découlant de ces méthodes de conversion sont inscrits au poste « Revenu de placement et autres produits » à l'état des résultats.

Les produits et les charges ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations.

i) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2022

2. Placements

Les placements à court terme comprennent les dons de titres négociables et de dépôts à terme. En 2022, les dépôts à terme ont un rendement de 4,25 % et ils viennent à échéance en mars 2023 (néant en 2021).

Les placements à long terme sont présentés dans le tableau qui suit :

	2022	2021
Titres négociables	342 269 \$	341 200 \$
Obligations	1 542 958	1 500 565
Actions		
canadiennes	685 345	889 425
étrangères	1 333 833	1 331 991
	3 904 405 \$	4 063 181 \$

Les obligations ont un rendement à l'échéance variant de 1,00 % à 7,875 % (1,00 % à 10,13 % en 2021) et elles viennent à échéance entre novembre 2022 et juillet 2030 (entre octobre 2021 et août 2027 en 2021).

3. Risques financiers

La gestion du risque a trait à la compréhension et à la gestion active des risques liés à toutes les activités de l'entreprise et au contexte d'exploitation connexe. Les placements sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt, au risque de marché et au risque de change. L'organisme dispose de politiques et de procédures officielles qui établissent la répartition cible de ses actifs. En outre, ses politiques exigent que les placements fassent partie de catégories diversifiées et elles établissent des plafonds au chapitre de l'exposition à des placements individuels. L'exposition à ces risques n'a pas changé depuis 2021.

a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt aient une incidence sur la valeur des placements à court terme détenus par l'organisme. Ce dernier gère ce risque en détenant essentiellement des dépôts à terme et en échelonnant les échéances des placements qu'il détient.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2022

3. Risques financiers (suite)

b) Risque de marché

Le risque de marché résulte de la négociation de placements de titres de capitaux propres, des obligations et des placements à court terme. Les fluctuations sur les marchés exposent l'organisme à un risque de perte. L'organisme atténue ce risque au moyen de contrôles qui lui permettent de surveiller et de limiter les niveaux de concentration.

c) Risque de change

Le risque de change découle des gains et des pertes attribuables aux fluctuations des taux de change des placements de titres de capitaux propres étrangers de l'organisme. L'organisme gère ce risque en fixant des restrictions dans la composition de l'actif sur les titres de capitaux propres libellés en monnaie étrangère afin de limiter son exposition.

4. Effets à recevoir et à payer

Les effets à recevoir se composent de prêts non garantis consentis à VFI pour soutenir les programmes d'investissement social internationaux avec les propriétaires de petites entreprises (note 9). Ces prêts portent intérêt à un taux annuel qui se situe entre 4,5 % et 9 % (3 % et 9 % en 2021) tandis que le principal est exigible à l'échéance, ce qui aura lieu à différentes dates entre novembre 2022 et mai 2024 (entre octobre 2021 et mai 2024 en 2021).

Les effets à payer se composent d'emprunts obtenus de sympathisants visant à financer les effets à recevoir. Ces emprunts ne sont pas garantis et portent intérêt à un taux annuel qui se situe entre 0 % et 3 % (entre 0 % et 3 % en 2021). Le principal est exigible à l'échéance des emprunts, soit au cours de l'exercice 2023 (entre novembre 2020 et novembre 2022 en 2021).

5. Immobilisations

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	1 396 720 \$	– \$	1 396 720 \$	1 396 720 \$
Bâtiment et améliorations	18 294 101	9 368 260	8 925 841	9 553 034
Mobilier et agencements	7 077 453	6 327 971	749 482	772 207
Systèmes informatiques	4 788 475	4 590 619	197 856	340 882
	31 556 749 \$	20 286 850 \$	11 269 899 \$	12 062 843 \$

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2022

6. Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles comprennent les applications logicielles qui ne font pas partie intégrante d'un matériel connexe.

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Logiciel	15 023 142 \$	4 488 606 \$	10 534 536 \$	6 324 113 \$

Les logiciels comprennent 6 067 595 \$ relativement à des travaux en cours qui ne sont pas amortis actuellement (1 387 190 \$ en 2021).

7. Crédoiteurs et charges à payer

a) Sommes à remettre à l'État

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 146 526 \$ (130 560 \$ en 2021) au titre de sommes à remettre à l'État, ce qui comprend les montants à payer en ce qui a trait à la taxe de vente harmonisée et aux cotisations sociales.

b) Indemnités de départ

Au cours de 2021, l'organisme a pris des mesures de restructuration afin d'améliorer sa viabilité et son efficacité et de répondre de manière proactive au contexte actuel de collecte de fonds, qui demeure difficile. Les crédoiteurs et charges à payer comprennent des indemnités de départ de 341 283 \$ (1 314 943 \$ en 2021) à payer aux personnes auxquelles des montants convenus seront versés jusqu'en 2023.

8. Facilité de crédit

L'organisme dispose d'une facilité de crédit renouvelable sans frais d'un maximum de 5 000 000 \$. Les montants prélevés portent intérêt au taux préférentiel de la banque et ils sont remboursables à vue. La facilité de crédit est garantie par un contrat de garantie générale portant sur les actifs courants et futurs de l'organisme. Au 30 septembre 2022, aucun prélèvement n'avait été effectué par l'organisme (néant en 2021).

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2022

9. Transactions entre parties liées et soldes connexes

Au cours de l'exercice, l'organisme a réalisé les transactions entre parties liées suivantes :

	2022	2021
Avec VM		
Financement en espèces à VM au cours de l'exercice	197 775 428 \$	200 075 064 \$
Financement en espèces directement affecté à VM au cours de l'exercice	22 059 081	27 660 688
Dons en nature à VM au cours de l'exercice	144 397 806	140 951 120
Total des montants à payer à VM au 30 septembre	893 124	881 555
Avec VFI		
Financement en espèces pour soutenir les activités de VFI au cours de l'exercice	– \$	683 431 \$
Prêts consentis à VFI au cours de l'exercice	–	1 618 840
Remboursements de VFI au cours de l'exercice	495 000	140 000
Créances liées aux prêts consentis dépréciées au cours de l'exercice ⁱ⁾	–	1 618 838
Effets à recevoir de VFI au 30 septembre	500 008	995 008
Effets à recevoir de Vision Mondiale Kenya au 30 septembre	73 378 \$	73 378 \$

ⁱ⁾ Au cours de l'exercice 2021, l'organisme a avancé des prêts ne portant pas intérêt à VFI à titre de placements liés aux programmes afin de financer des programmes de microfinance qui aident au recouvrement de prêts pour des clients à faible revenu et vulnérables. À l'échéance de ces prêts, il en va de l'intention commerciale et des engagements caritatifs de l'organisme de réinvestir tout prêt remboursé à VFI dans les programmes de microfinance de VFI. Par conséquent, la direction a évalué la recouvrabilité de ces prêts comme étant faible et a déprécié ces prêts à une valeur symbolique. Les montants des dépréciations ont été comptabilisés comme charges au titre des programmes.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2022

10. Apports reportés

Les apports reportés comprennent les promesses de dons reçues, les dons uniques et les subventions qui, au 30 septembre 2022, n'avaient pas encore été dépensés, comme l'indique le tableau qui suit :

	2021	Fonds reçus	Fonds constatés à titre de produits	2022
Promesses de dons reçues	29 827 642 \$	183 655 439 \$	181 573 983 \$	31 909 098 \$
Dons uniques	1 871 544	47 862 895	47 248 661	2 485 778
Subventions	6 180 981	65 610 538	64 030 271	7 761 248
	37 880 167 \$	297 128 872 \$	292 852 915 \$	42 156 124 \$

11. Apports en capital reportés

	2022	2021
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 811 109 \$	1 927 955 \$
Moins les sommes amorties par imputation aux produits	116 846	116 846
Solde à la clôture de l'exercice	1 694 263 \$	1 811 109 \$

Les apports en capital reportés représentent la somme non amortie des dons reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports en capital reportés est inscrit dans les dons uniques à l'état des résultats.

12. Investissement net dans les immobilisations et les immobilisations incorporelles

a) L'investissement net dans les immobilisations et les immobilisations incorporelles est calculé comme suit :

	2022	2021
Immobilisations et immobilisations incorporelles	11 269 899 \$	12 062 843 \$
Sommes financées par des apports en capital reportés	(1 694 263)	(1 811 109)
	9 575 636 \$	10 251 734 \$

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2022

12. Investissement net dans les immobilisations et les immobilisations incorporelles (suite)

b) La variation de l'actif net investi en immobilisations et en immobilisations incorporelles est calculée comme suit :

	2022	2021
Excédent des charges sur les produits		
Amortissement des apports en capital reportés	116 846 \$	116 846 \$
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles	(1 947 908)	(1 931 401)
Gains à la vente d'immobilisations	750	3 281
	<u>(1 830 312) \$</u>	<u>(1 811 274) \$</u>
Investissement dans les immobilisations et les immobilisations incorporelles, montant net		
Acquisition d'immobilisations et d'immobilisations incorporelles	5 365 387 \$	2 413 524 \$
Produit net tiré de la vente d'immobilisations	(750)	(3 281)
	<u>5 364 637 \$</u>	<u>2 410 243 \$</u>

13. Promesses de dons reçues

	2022	2021
Programmes de parrainage d'enfants	177 667 414 \$	170 624 396 \$
Autres	3 906 569	4 047 554
	<u>181 573 983 \$</u>	<u>174 671 950 \$</u>

14. Dons uniques

	2022	2021
Développement	30 791 184 \$	37 798 923 \$
Aide d'urgence	7 586 958	2 992 753
Autres	8 870 519	10 803 340
	<u>47 248 661 \$</u>	<u>51 595 016 \$</u>

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2022

15. Dons en nature

	2022	2021
Entreprises donatrices	8 741 886 \$	7 433 517 \$
Donateur multilatéral	136 115 509	133 517 603
	144 857 395 \$	140 951 120 \$

16. Subventions

	2022	2021
Gouvernement du Canada	37 613 243 \$	26 705 942 \$
Organismes multilatéraux, organismes de l'Organisation des Nations Unies et autres organismes internationaux	20 582 623	38 676 551
Organismes canadiens et autres organismes privés	5 834 405	6 502 329
	64 030 271 \$	71 884 822 \$

17. Revenu de placement et autres produits

	2022	2021
Revenu de dividendes	52 426 \$	20 737 \$
Intérêts créditeurs	1 140 702	522 651
Gains réalisés à la vente de placements	66 775	62 498
Gains non réalisés (pertes non réalisées) sur les placements	(441 557)	488 870
Autres	215 938	634 109
	1 034 284 \$	1 728 865 \$

18. Régime de retraite

L'organisme administre un régime de retraite à cotisations déterminées. Les actifs du régime de retraite sont détenus séparément, dans un fonds administré de façon indépendante. La charge de retraite équivaut au montant des cotisations versées par l'organisme.

Les cotisations versées et passées en charges par l'organisme au cours de l'exercice se sont élevées à 1 446 298 \$ (1 443 365 \$ en 2021).

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2022

19. Engagements

L'organisme a obtenu du financement d'Affaires mondiales Canada et d'autres apporteurs pour soutenir ses projets dans divers pays. Le financement est tributaire des ententes, en vertu desquelles, dans certains cas, l'organisme est tenu de verser une contribution pour le ou les projet(s), selon un pourcentage établi, sous forme de trésorerie ou de dons en nature. Les paiements futurs s'établissaient comme suit au 30 septembre 2022 :

2023	1 394 285 \$
2024	1 064 104
2025	602 751
2026	464 529
2027	184 707
	<hr/>
	3 710 376 \$

L'organisme a conclu certains contrats en vue de louer des locaux ainsi que du matériel de bureau. Les paiements minimaux futurs aux termes de contrats de location non résiliables s'établissaient comme suit au 30 septembre 2022 :

2023	127 000 \$
2024	112 000
2025	112 000
2026	112 000
2027	112 000
Par la suite	140 000
	<hr/>
	715 000 \$

20. Collecte de fonds par voie de sollicitation

Les services d'entreprises spécialisées dans la collecte de fonds ont été retenus pour inciter, pour le compte de l'organisme, la population à faire des dons, principalement sous forme de promesses de dons. Au cours de l'exercice, 336 818 \$ (603 911 \$ en 2021) ont été versés à titre de rémunération à des tiers spécialisés dans la collecte de fonds.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2022

21. Répartition des charges

Certains centres de coûts constituent un regroupement des activités liées aux programmes et des activités liées au soutien. Le tableau qui suit présente la manière dont les centres de coûts de nature administrative principalement, tels les services de bureau administratif, les technologies de l'information, les finances et les installations, apportent un soutien direct aux programmes. L'incidence de cette répartition est fournie dans l'état des résultats :

	2022	2021
Soutien		
Campagnes de financement	(1 265 946) \$	(1 268 920) \$
Administration	(2 410 330)	(2 240 449)
	(3 676 276) \$	(3 509 369) \$
Programmes		
Programmes de secours, de développement et de défense internationaux	2 549 742 \$	2 421 504 \$
Programmes de sensibilisation et d'éducation du public	1 126 534	1 087 865
	3 676 276 \$	3 509 369 \$

Le tableau qui suit présente la manière dont les centres de coûts principalement liés aux programmes, notamment les programmes de secours, de développement et de défense internationaux et les programmes de sensibilisation et d'éducation du public, se rapportent à des activités liées aux campagnes de financement et à l'administration. L'incidence de cette répartition est fournie dans l'état des résultats :

	2022	2021
Programmes		
Programmes de secours, de développement et de défense internationaux	(1 611 033) \$	(917 906) \$
Programmes de sensibilisation et d'éducation du public	(672 283)	(701 890)
	(2 283 316) \$	(1 619 796) \$
Soutien		
Campagnes de financement	1 355 337 \$	1 000 363 \$
Administration	927 979	619 433
	2 283 316 \$	1 619 796 \$

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2022

22. Informations comparatives :

Certaines informations comparatives ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice considéré.